
LA PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Éric MORANVAL

*Sous la direction de
Denis STOKKINK
Sandrino GRACEFFA*

NOTES D'ANALYSE | JUIN 15

Affaires sociales

LA PROTECTION SOCIALE
DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Éric MORANVAL

Sous la direction de Denis STOKKINK et Sandrino GRACEFFA

COMPRENDRE POUR AGIR

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. Les travailleurs indépendants, force de travail majeure et exposée aux risques	4
1. Des travailleurs à la contribution économique précieuse	4
2. Une surexposition aux risques économiques	5
II. Des travailleurs socialement vulnérables	5
1. L'insuffisante adaptation aux besoins des travailleurs indépendants	5
2. Une surexposition aux risques sociaux	6
III. De lacunaires systèmes de protection sociale	7
1. Le manque de coordination à l'échelle européenne	7
2. Le problème des taxations différées ou avancées	7
3. Un ajout de « risque au risque » ?	7
CONCLUSION	9
BIBLIOGRAPHIE	10

AVANT-PROPOS

Les travailleurs indépendants représentent 12,51% de la population active européenne : on en dénombre aujourd'hui près de 30 500 000. En pleine expansion, leurs atouts sont de plus en plus précieux pour les entreprises qui recourent à l'*outsourcing* : flexibilité, indépendance, force de travail non délocalisable, adaptation à la demande.

Ce statut de travailleurs indépendants a permis depuis la crise de 2008 à de nombreux citoyens de revenir sur le marché du travail. Ces travailleurs sont porteurs d'innovations, tant sociales qu'économiques et plus particulièrement, pour les indépendants du secteur culturel, de lien social. Mettant leur inventivité et leur créativité au service de l'économie de la culture, ils sont l'un des piliers d'une croissance européenne « intelligente, durable et inclusive ».

Cependant, les travailleurs indépendants ne bénéficient d'aucun statut européen en matière de protection sociale. Si les législations nationales portant sur ce sujet sont aujourd'hui fortement hétérogènes, elles sont néanmoins toutes immensément lacunaires. Ainsi, les insuffisances et les manques sont nombreux, à un point tel qu'il existe de véritables vides juridiques sur ce point.

Pourtant, les travailleurs indépendants sont particulièrement exposés aux risques sociaux et économiques de par la nature intrinsèque de leur statut, bien plus que les salariés. Il est très difficile pour les travailleurs indépendants de s'assurer une source de revenus stable, ils sont surexposés aux ralentissements de l'économie, doivent prendre en main leur propre formation et sont particulièrement vulnérables en cas d'arrêt du travail imposé par une grossesse ou une maladie par exemple. Les besoins en matière de statuts sont donc immenses, il est urgent d'y répondre !

C'est pourquoi POUR LA SOLIDARITÉ et SMart en appellent aux autorités européennes afin d'harmoniser par le haut le statut des travailleurs indépendants. Le rôle des États membres n'est pas négligeable : il est de leur responsabilité d'assurer à l'ensemble des citoyens une couverture sociale décente. Il existe déjà un fort tissu associatif qui soutient et protège les travailleurs indépendants, dont SMart est l'un des meilleurs représentants : appuyons-nous sur ces organismes, utilisons-les et soutenons-les afin de renforcer l'aspect social et solidaire de l'Union européenne !

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

Solidairement vôtres,

Denis Stokkink

Sandrino Graceffa

Président – POUR LA SOLIDARITÉ

Administrateur délégué - SMart

INTRODUCTION

Le développement technologique et le recours croissant à l'*outsourcing* ont affecté profondément la division du travail à l'échelle mondiale. Ces deux phénomènes couplés aux différentes crises économiques qui ont agité les dernières décennies sont au cœur de la récente émergence d'une nouvelle catégorie de travailleurs, indépendants et sans revenu fixe. Face aux délocalisations et à l'inquiétante montée du chômage, la solution de l'auto-entrepreneuriat est de plus en plus plébiscitée par les citoyens européens. Ce changement est illustré, entre autres, par les chiffres de l'*Office for National Statistics*¹, selon lesquels le nombre de travailleurs indépendants a augmenté de 15% depuis la crise économique de 2008 au Royaume-Uni. Il convient de souligner que l'immense majorité du secteur culturel, pilier de la croissance inclusive et intelligente que veut développer l'Union européenne, est constituée par des travailleurs non salariés, preuve de l'importance fondamentale de cette catégorie de travailleurs.

Dès lors, un défi capital se pose à nos systèmes de sécurité sociale européens, bâtis pour la plupart en pleine période de croissance, à une époque où le travailleur indépendant était très marginal : il s'agit de les adapter à l'essor des travailleurs non salariés tout en faisant face au marasme économique dans lequel bon nombre de pays européens sont englués. Force est de constater que la tâche s'annonce difficile au regard de la structure des systèmes de sécurité sociale actuels, dont le poids économique est constamment pointé du doigt en ces temps de rigueur et d'austérité.

SMart, en association avec Culture Action Europe, traite en ce moment ce sujet à travers une étude transnationale intitulée « Access to social protection for citizens with irregular work-income », visant à cerner les besoins des travailleurs non salariés en matière de protection sociale. POUR LA SOLIDARITÉ, qui oriente son action vers la construction d'une Europe toujours plus sociale et solidaire, a assisté à la conférence de présentation du projet, qui s'est tenue le 23 février 2015.

À travers cette note d'analyse qui s'inscrit dans la lignée de cet intéressant projet, POUR LA SOLIDARITÉ et SMart se saisissent de l'importante - et ô combien épineuse - question de la protection sociale des travailleurs aux revenus irréguliers. Nous nous focaliserons d'abord sur l'ensemble des enjeux économiques et sociaux soulevés par cette thématique, avant de dénoncer avec force les lacunes des systèmes de sécurité sociale des États membres, auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses concrètes en conclusion.

¹ Equal Times, <http://www.equaltimes.org/> : <http://bit.ly/1dldBqK> (page consultée le 17/06/2015)

I. Les travailleurs indépendants, force de travail majeure et exposée aux risques

Les travailleurs indépendants sont aujourd'hui au nombre de 30 500 000 au sein de l'Union européenne². En 2008, les seuls secteurs de la culture et de la création représentaient pour environ 2.6% au PIB de l'UE et employaient 3.1% de la main-d'œuvre européenne, un pourcentage équivalent à celui que représente l'agriculture. Au regard de cet élément statistique, l'importance économique de cette catégorie de travailleurs ne fait aucun doute : très marginaux dans les années 60, ils constituent maintenant une force de travail au poids considérable. À l'heure actuelle, toute politique économique visant à assurer une croissance solide ne peut dès lors qu'inclure ces travailleurs : comment se passer d'un tel vivier ?

1. DES TRAVAILLEURS À LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE PRÉCIEUSE

Il convient de souligner l'avantage que représente l'utilisation des travailleurs indépendants par rapport à l'état actuel du marché du travail. Ils mettent leur intelligence et leur créativité au service de l'économie: devenir auto-entrepreneur ou artiste indépendant, c'est concrétiser ses idées et donc favoriser l'innovation tout en contribuant à la diversification de l'activité économique. Appuyer le secteur culturel, soutenir les travailleurs indépendants qui y contribuent, c'est aller dans le sens d'un des objectifs principaux de l'Union européenne, à savoir construire une croissance intelligente allant de pair avec une « économie de la connaissance ».

Il est à noter que les artistes, qui sont pour la plupart des travailleurs indépendants, apportent une contribution essentielle au bien-être social. Le dynamisme culturel d'une ville est essentiel à son attractivité, et les activités artistiques peuvent créer de solides liens sociaux entre les différentes catégories de population. Pensons par exemple aux ateliers de théâtre ou de poésie organisés dans de nombreux quartiers, qui permettent aux populations de se retrouver et d'échanger autour de l'art, activité on ne peut plus fédératrice. Ce secteur est ainsi un vecteur essentiel de croissance inclusive, une autre priorité de la construction européenne.

De façon plus générale, les travailleurs indépendants présentent des caractéristiques recherchées, à l'heure où la nécessité d'une plus grande flexibilité du travail est mise en avant de manière incessante par les politiques, les dirigeants des entreprises et bon nombre d'économistes. Les firmes font appel à eux ponctuellement, selon leurs besoins et leur situation économique à un instant T. Leur emploi permet ainsi d'adapter les coûts salariaux à la conjoncture économique, ce qui ne peut être que bénéfique à la croissance des entreprises. Les travailleurs indépendants sont indispensables aux entreprises, dans la mesure où elles cherchent de plus en plus à créer une masse salariale à coût variable³. Ils présentent en outre l'immense avantage d'être autonomes et donc d'avoir la possibilité de travailler sur plusieurs projets en même temps.

Mais cette autonomie et cette flexibilité aboutissent à la création d'un véritable risque économique pour les travailleurs indépendants.

² Commission européenne, rubrique « Eurostat », <http://ec.europa.eu> : <http://bit.ly/1R8Pmi6> (page consultée le 17/06/2015)

³ The Economist, <http://www.economist.com> : <http://econ.st/1SnTvRK> (page consultée le 17/06/2015)

2. UNE SUREXPOSITION AUX RISQUES ÉCONOMIQUES

Il existe une incertitude réelle quant à la vente du produit ou du service que le travailleur aura développé: comment peut-il être sûr que sa production trouvera preneur, alors qu'il n'est lié à aucune entreprise contractuellement de façon stable? Chaque auto-entrepreneur, chaque artiste est confronté quotidiennement à ce problème, qui prend d'autant plus d'ampleur dans le contexte économique morose que nous connaissons actuellement.

Cette incertitude aboutit au risque de sous-emploi: le travailleur indépendant est surexposé au chômage, sa flexibilité le mettant en situation de dépendance totale par rapport à l'obtention de contrats. Elle entraîne également un risque de faible revenu: la demande du service ou du produit proposé par le travailleur peut ne pas être suffisante dans l'optique de lui assurer un revenu lui permettant de vivre décemment. Tous ces risques sont intimement liés aux fluctuations des marchés et aux tendances économiques lourdes: en période de forte croissance, les travailleurs indépendants seront très sollicités car leur flexibilité est de plus en plus appréciée. À l'inverse, en période économique creuse, ils sont les premiers touchés à cause du caractère éphémère de leurs contrats. En temps de crise économique, les coupes budgétaires concernent d'abord les fonds alloués à la culture: les suppressions récentes de festivals en France faute de subventions publiques en sont un exemple frappant⁴. À la lumière de ce phénomène, nous ne pouvons que constater la vulnérabilité des artistes indépendants.

Alors que les travailleurs non salariés représentent un atout économique majeur, ils sont exposés à de nombreux risques économiques. Il apparaît dès lors indispensable de leur fournir une protection sociale adaptée à leurs besoins et leur garantissant un niveau de vie décent. Laisser vulnérable une population de travailleurs aussi importante tant quantitativement que qualitativement revient à fragiliser l'ensemble de l'économie.

II. Des travailleurs socialement vulnérables

1. L'INSUFFISANTE ADAPTATION AUX BESOINS DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

En plus de porter un enjeu économique majeur, la question de la protection des travailleurs non salariés soulève un problème social d'une importance cruciale: comment assurer des conditions de vie décentes à ces 30 000 000 de travailleurs européens? Le fait est que les systèmes de sécurité sociale ont été construits au sortir de la seconde guerre mondiale, alors que la figure du travailleur indépendant était très marginale et que l'économie était en pleine croissance. Le constat est implacable: l'émergence et l'essor des travailleurs non salariés en tant que force de travail à l'importance quantitative et qualitative croissante n'ont pas été suivis d'une adaptation suffisante de la protection sociale. Les lacunes des sécurités sociales européennes envers les travailleurs indépendants, que nous détaillerons dans une troisième partie, sont aujourd'hui encore bien réelles, elles sont même immenses dans certains cas. Au lieu de créer une législation commune à l'ensemble des travailleurs indépendants, les États ont souvent

⁴ Le Monde, <http://www.lemonde.fr/> : <http://bit.ly/1MCvDae> (page consultée le 17/06/2015)

préférée instaurée des cascades d'exceptions légales concernant la sécurité sociale des travailleurs non salariés. Et pourtant, les besoins de cette catégorie de travailleurs sont immenses.

Ce problème est fondamental en raison du nombre élevé de personnes concernées, c'est une évidence. Mais il est surtout particulièrement épineux au vu des risques non seulement économiques mais aussi sociaux encourus par les travailleurs indépendants. Les lacunes des régimes de protection sociale conjuguées aux conséquences de la crise économique conduisent à une marginalisation progressive de ces travailleurs à l'extrême vulnérabilité, et ce à l'heure même où l'Europe s'est fixée à travers la stratégie Europe 2020 l'objectif de construire une croissance inclusive. Par ce but, l'Europe entend créer une croissance économique impliquant l'ensemble des populations européennes, et dont les fruits seraient reversés à chacun. Le défi posé aux systèmes sociaux européens est donc de taille.

2. UNE SUREXPOSITION AUX RISQUES SOCIAUX

Il s'agit de résoudre le manque d'adaptation des protections sociales européennes en remédiant en priorité aux risques sociaux auxquels tous les travailleurs non salariés doivent faire face. Parmi eux, nous nous contenterons uniquement de citer les problèmes liés à l'emploi, déjà évoqués précédemment, qui ont des répercussions économiques mais aussi sociales, puisqu'ils peuvent mener à terme à une véritable précarisation voire à une marginalisation de l'individu concerné.

L'autre problème majeur qui est posé aux travailleurs non salariés concerne leur santé, leur vieillissement et leur vie familiale. L'employé "classique" a accès à un statut lui permettant de se prémunir plus ou moins efficacement contre ces risques, de par la relation contractuelle stable qu'ils entretiennent avec leurs entreprises. Pour les travailleurs indépendants, le problème est bien plus grave: même ceux ayant une clientèle stable et jouissant de revenus assez élevés sont exposés aux conséquences néfastes qu'impliqueraient des accidents du travail, un arrêt du travail pour des raisons de santé ou pour cause de grossesse. S'il est contraint d'arrêter temporairement son activité, le travailleur pourrait voir sa clientèle se diriger vers d'autres solutions que lui, en plus de couper temporairement ses sources de revenus.

Par ailleurs, il faut souligner l'importance de l'auto-formation: l'auto-entrepreneur doit sans cesse s'adapter de lui-même aux nouvelles technologies, aux nouvelles façons de travailler induites par le progrès technique. L'artiste ressent d'autant plus cette nécessité d'innover que la création constitue l'essence même de son travail. Pour créer, il doit être au fait des dernières tendances et avoir les moyens de se doter de nouveaux outils de production. Tout cela a un coût. Alors que cette formation peut être dispensée au sein des entreprises, le travailleur non salarié doit l'assumer lui-même, ce qui pose un problème supplémentaire: s'il ne parvient pas à s'auto-former, il y aura une forte probabilité de perte de sa clientèle, et par conséquent un sous-emploi entraînant une diminution de son revenu induisant elle-même sa précarisation.

Les travailleurs indépendants supportent seuls les risques économiques et sociaux associés au travail, et doivent aussi assumer la responsabilité de se protéger eux-mêmes contre ces risques: cette situation doit cesser, et c'est pourquoi les systèmes de sécurité sociale doivent être réformés.

III. De lacunaires systèmes de protection sociale

1. LE MANQUE DE COORDINATION À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

À l'échelle européenne, les systèmes de protection sociale présentent des lacunes assez similaires⁵. Malgré la construction d'une Union européenne au sein de laquelle les frontières ont tendance à disparaître, une protection sociale européenne n'a pas vu le jour. C'est le premier véritable écueil en matière de protection sociale en Europe: il semble aberrant de favoriser la mobilité des travailleurs en effaçant les barrières entre les États sans assurer dans le même temps un socle législatif, ne serait-ce que minimal, relatif à une protection sociale européenne. Les travailleurs indépendants ont de réelles opportunités de déplacement à l'intérieur de l'Europe mais ils doivent à chaque fois s'adapter à des régimes de sécurité sociale bien distincts les uns des autres, ce qui soulève un vrai problème.

2. LE PROBLÈME DES TAXATIONS DIFFÉRÉES OU AVANCÉES

Par ailleurs, de nombreux systèmes de sécurité sociale instaurent un paiement différé des cotisations du travailleur indépendant, basé sur ce que le travailleur a perçu plusieurs années auparavant. En France, le travailleur non salarié doit ainsi payer ses cotisations en fonction du revenu qu'il a perçu il y a deux ans. Ainsi, le calcul des cotisations à verser pour l'année 2015 se fait sur la base des rémunérations obtenues en 2013. Un tel système est également utilisé en Espagne. La Belgique a récemment modifié sa législation pour offrir la possibilité aux travailleurs non salariés de choisir entre cette option, qui était auparavant la seule en vigueur, et le versement de cotisations calculées par rapport aux prévisions des revenus qui seront perçus lors de l'année suivante.

Le paiement en avance des impôts et cotisations sociales constitue un autre problème posé aux travailleurs indépendants européens. En Allemagne, les taxes relatives à l'assurance santé doivent par exemple être versées un mois à l'avance. En Italie, la TVA doit être payée avant la réception même du paiement ! Exiger des travailleurs indépendants de telles anticipations revient à les exposer davantage aux risques énormes qu'ils prennent déjà.

3. UN AJOUT DE « RISQUE AU RISQUE » ?

Les travailleurs non salariés peuvent avoir des difficultés à accéder au statut même de travailleur indépendant. Trop souvent, les États ont instauré des barrières économiques qui obligent tout travailleur à verser une contribution minimum pour acquérir une protection sociale élémentaire. Ainsi, en Allemagne, il faut déboursier entre 200 et 350 euros par mois afin de s'assurer une protection sociale décente, comprenant retraite et assurance santé. En Espagne, ce coût est fixé à 250 euros, et ne dépend absolument pas du revenu perçu par le travailleur. Ces barrières sont également présentes en Grèce, Hongrie, Belgique, Pologne ou encore au Portugal. Dans de nombreux pays européens, la progressivité des taxes selon les revenus perçus n'a pas été implantée, ce qui peut avoir des conséquences désastreuses au regard des risques économiques cités ci-dessus. L'on peut aisément

⁵ Cleiss, rubrique « Indépendants », <http://www.cleiss.fr> : <http://bit.ly/1G3Xxfa> (page consultée le 17/06/2015)

imaginer l'impact de telles barrières sur les artistes vivant au rythme des festivals, souvent inégalement répartis sur une année civile.

Il convient enfin de souligner les immenses lacunes dans la protection face au chômage et aux accidents du travail dans de nombreux pays de l'Union européenne. En Belgique, cette protection est même totalement absente !

À l'échelle européenne, les manques en matière de protection sociale des travailleurs non salariés sont donc réels. Les systèmes de protection rajoutent même, à bien des égards, du « risque au risque » : comment, par exemple, exiger des travailleurs des versements de cotisation et de taxes à l'avance, basés sur des prévisions de revenus, alors que leur travail est soumis à d'immenses fluctuations? La construction de protections sociales pour les travailleurs indépendants est aujourd'hui vitale au vu de l'ensemble des menaces qui pèsent sur ces derniers.

CONCLUSION

L'intégration des travailleurs indépendants au sein des systèmes de protection sociale européens est aujourd'hui encore très insuffisante. Les travailleurs non-salariés ne peuvent se reposer sur une sécurité sociale suffisamment solide, alors même qu'ils sont davantage exposés à des risques sociaux et économiques que les employés « classiques ». Au regard de leur importance tant quantitative que qualitative sur le marché du travail mais aussi dans le développement global du bien-être social, il est nécessaire d'inscrire dès maintenant leurs préoccupations aux agendas politiques nationaux et européen.

L'Union européenne doit, comme sur de nombreux thèmes, prendre ses responsabilités. Elle est parvenue à créer un vaste marché du travail interétatique, au sein duquel les obstacles physiques à la mobilité des travailleurs ont été effacés. Cela offre des opportunités formidables aux travailleurs indépendants, qui ont le droit de circuler librement à l'intérieur de l'Espace Schengen afin d'exercer leur activité ou de mettre à jour leurs connaissances et pratiques. Il s'agit maintenant de consolider cet espace par la construction d'un socle juridique relatif à la protection sociale qui s'appliquerait partout en son sein. L'Union peut, l'Union doit même se doter des moyens nécessaires à la réalisation d'un tel projet qui serait profitable à l'ensemble des travailleurs indépendants.

Il serait également dans l'intérêt de ces travailleurs d'institutionnaliser des organismes officiels de représentation au niveau européen, leur permettant de relayer leurs préoccupations de manière efficace. L'idée d'associations coopératives européennes pour les travailleurs indépendants est également pertinente, dans la mesure où elle pourrait par exemple leur fournir un réseau capable de mettre en relation leur offre de travail avec la demande européenne.

Enfin, les États membres doivent œuvrer pour une plus grande égalité entre les employés et les travailleurs indépendants au sein de leur propre système de sécurité sociale, à l'image de la réforme des pensions instaurée récemment en Belgique⁶.

Des solutions aux trop nombreux problèmes rencontrés par les travailleurs indépendants existent : il est grand temps que les États et l'Union européenne agissent, tant à l'échelle nationale qu'européenne.

⁶ Site officiel du gouvernement belge, rubrique « les dernières actualités » <http://www.onprvp.fgov.be/> : <http://bit.ly/1lkyArF> (page consultée le 17/06/2015)

BIBLIOGRAPHIE

- BRLAYOVA Barbora. *Crise et protection Sociale en Europe 2011*, Caisse d'Assurance Familiale, Direction des relations internationales. 2011. 158 pages.
- CASHMAN Anna, DULLROY Joel. *Independents Unit inside the Freelancers' rights movement*, Preview edition. 2013. 104 pages.
- D'AMOURS Martine. *Les travailleurs indépendants face au risque : vulnérables, inégaux et responsabilisés*, Rapport de recherche. Université de Laval, Faculté des sciences sociales. Août 2009. 93 pages.
- COMMISSION EUROPÉENNE, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances. *Le travail indépendant en Europe*. 2010. 52 pages.
- COMMISSION EUROPÉENNE, Direction générale Emploi, Affaires sociales et Inclusion, MISSOC. *La protection sociale des travailleurs indépendants, situation au 1er janvier 2014*. 2014. 43 pages.
- COMMISSION EUROPÉENNE, Comité de la protection sociale. *Social Europe, aiming for an inclusive growth: Annual report of the Social Protection Committee on the social situation in the European Union*. 2015. 476 pages.
- PARLEMENT EUROPÉEN, Direction générale des politiques internes de l'Union européenne. *Social protection rights of economically dependent self-employed workers*, Août 2013. 126 pages.
- SARAH DE HEUSCH (SMartEu) et ELISE DUBETZ (Pour la Solidarité), « *Les métiers de la création et de la culture dans la Stratégie Europe 2020* ». Mars 2014. 9 pages.
- STEVE BOTTACIN, groupe SMARTEu, *Sécurité sociale : portrait de l'artiste en contorsionniste, un entretien avec Suzanne Capiou*. Novembre 2014. 6 pages.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

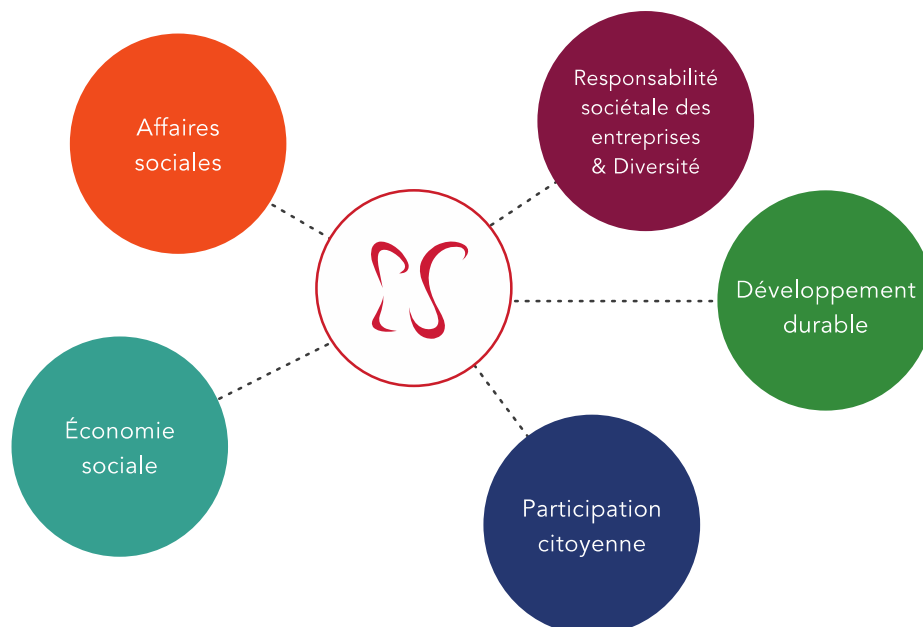
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Sept questions clés sur la COP 21*. Stefano Messina, juin 2015.
- *L'économie sociale : une réponse aux besoins de proximité*. Pierre Perard, juin 2015.
- *Les initiatives citoyennes européennes : un échec ?* Éric Moranval, mai 2015.
- *L'économie circulaire en Europe : un pas en avant, deux pas en arrière ?* Stefano Messina, avril 2015.
- *Commission Juncker : quelle politique pour l'emploi ?* Léa Bottani-Dechaud, avril 2015.
- *Dynamiques territoriales en Europe : quand l'ascenseur est en panne, on prend l'escalier...* Paul Vermeylen, avril 2015.
- *L'Économie sociale et solidaire au Luxembourg : bilan et perspectives*. Pierre Perard, avril 2015.
- *Commission Juncker : quelle politique pour l'environnement ?* Estelle Huchet, mars 2015.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS / SMart, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS / SMart, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes*. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie*. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Politiques de versement des prestations sociales en Europe - Étude de cas comparative*. POUR LA SOLIDARITÉ et groupe Up, mars 2015.
- *Habitat et handicap : recommandations pour un habitat dans une société inclusive*. En collaboration avec l'Association des Paralysés de France et l'Université Paris Est Créteil – LIRTES, décembre 2014.
- *Entreprises sociales - Comparaison des formes juridiques européennes, asiatiques et américaines*. Maïté Crama, juin 2014.
- *Habitat et inclusion sociale des personnes en situation de handicap en Europe*, Sanjin Plakalo, décembre 2013.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Affaires sociales

La construction d'un nouveau contrat social implique de promouvoir la participation de tous et toutes aux processus décisionnels, aux projets sociaux communs, rétablir des liens entre la société civile, le marché et l'État, renforcer et créer le sentiment d'appartenance à la société.

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS se dédie à renforcer la cohésion sociale de l'Union européenne au travers d'initiatives innovantes liées au handicap, à la protection sociale, à la santé, aux services à la personne, à la pauvreté et aux clauses sociales.

À travers cette Note d'analyse, POUR LA SOLIDARITE - PLS et SMart dressent conjointement un état des lieux des risques auxquels les travailleurs indépendants sont exposés, et analysent les failles des systèmes européens de protection sociale. Malgré l'importance économique de ces travailleurs, ils ne sont nulle part couverts efficacement. Dès lors, le constat est implacable : il est urgent d'agir !

Dans cette publication, nous revenons sur l'importance des travailleurs indépendants pour les rouages de l'économie actuelle. Flexibles, autonomes, ils présentent des qualités recherchées par les entreprises, qui ont de plus en plus tendance à recourir à « l'outsourcing ». Créateurs, porteurs d'innovations sociales et économiques, ils sont également des moteurs essentiels à la croissance inclusive, durable et intelligente voulue par l'Union européenne à travers sa stratégie Europe 2020.

Si ces travailleurs ont de nombreux atouts, ils sont aussi surexposés aux risques, tant sociaux qu'économiques, qui sont accrus du fait de leur autonomie. En effet, les travailleurs indépendants ont une source de revenus très

instable, doivent faire face à l'éventualité de se retrouver dans une situation de sous-emploi et sont particulièrement fragiles en temps de crise économique, les entreprises ayant alors moins tendance à recourir aux travailleurs extérieurs. Soulignons également les risques liés aux accidents et arrêts du travail, qui leur portent lourdement préjudice, ainsi que les problèmes liés à l'auto-formation.

Alors que cette autonomie pourrait constituer une vraie force pour eux, elle est aujourd'hui un véritable fardeau du fait de sa combinaison avec des systèmes de protection sociale immensément lacunaires. Les travailleurs indépendants ne disposent nulle part d'une couverture sociale digne de ce nom, tant au niveau national qu'europpéen, où aucun travail d'harmonisation n'a encore été entrepris. Il appartient aux États ainsi qu'à l'Union européenne d'agir. L'enjeu est crucial !

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

